

Image not found or type unknown



Travail mal fait par un plombier!

Par **fournier christian**, le **08/12/2017 à 21:09**

bonjour comment faire, après que un plombier vous répare une fuite d'eau et que la fuite d'eau se situe après compteur et que sa fuit encore (compteur d'eau a l'autre bout de ma rue loin de mon entrée (35 mètres environ), que faire porter plainte ou qu'il me rembourse une partie de ma facture d'eau d'un montant de 6000€ pour 3 mois ! merci de votre réponse.